

# *Municipalité de la Paroisse de Disraeli*

## *Calendrier 2022*



Route 112 et lac Aylmer



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI

8306, Route 112  
Disraeli (Québec) G0N 1E0

17<sup>e</sup> édition du calendrier municipal

### MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI



#### Membres du conseil municipal

Nom	Poste	Courriel
Jacynthe Patry	Mairesse	jpatry@paroissedisraeli.com
Nancy Lefebvre	Conseillère 1	nlefebvre@paroissedisraeli.com
Alain Perreault	Conseiller 2	aperreault@paroissedisraeli.com
Daniel Béliveau	Conseiller 3	dbeliveau@paroissedisraeli.com
Gérard Fecteau	Conseiller 4	gfcteau@paroissedisraeli.com
François Fortier	Conseiller 5	ffortier@paroissedisraeli.com
Michel Bourgault	Conseiller 6	mbourgault@paroissedisraeli.com

#### Heures d'ouverture — Bureau municipal

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

#### Contact — Administration, travaux publics et émission de permis

Téléphone : 418 449-5329

Télécopieur : 418 449-5459

Courriel : [info@paroissedisraeli.com](mailto:info@paroissedisraeli.com)

Site web : [paroissedisraeli.com](http://paroissedisraeli.com)

Facebook : [facebook.com/ParoisseDisraeli](https://facebook.com/ParoisseDisraeli)

### BUREAU MANDATAIRE DE LA SAAQ

*Immatriculation des véhicules et permis de conduire*

#### Ouvert avec et sans rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, consultez le site [saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca) et inscrivez le point de service « Disraeli ».

Vous pouvez également le faire par téléphone au 1 855 564-3170 (particuliers) ou au 1 855 564-3048 (entreprises).

Pour tout autre renseignement : 1 800 361-7620

#### Heures d'ouverture — Mandataire de la SAAQ

Lundi, mardi, mercredi	8 h 30 à 12 h 30 – 13 h 30 à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h 30 – 13 h 30 à 17 h – 17 h 30 à 19 h 30
Vendredi	8 h 30 à 12 h 30 – 13 h 30 à 16 h 30
Samedi	8 h 30 à 12 h

#### Numéros de téléphone utiles

MRC des Appalaches	418 332-2757
Centre scolaire des Appalaches (taxes)	418 338-7800, poste 1317
Ministère des Transports	418 423-7571
Société de développement économique (SDERT)	418 338-2188
Centre antipoison	1 800 463-5060
Hôpital de Thetford	418 338-7777
Sûreté du Québec (MRC)	418 338-3151
Urgences (police, incendie, ambulance)	911

## Informations diverses

### Dates d'échéance des taxes municipales

- 1<sup>er</sup> versement : 14 mars 2022
- 2<sup>e</sup> versement : 13 juin 2022
- 3<sup>e</sup> versement : 12 septembre 2022

### Cueillette des ordures et récupération

Veillez voir l'horaire à l'endos du calendrier et dans les pages mensuelles.

### Cueillette des objets lourds et des gros déchets

La cueillette des gros objets se tient sur une seule journée, et ce, pour tous les secteurs de la municipalité, soit le jeudi 2 juin 2022. Assurez-vous que vos objets soient déposés en bordure du chemin la veille de la cueillette, et pas plus d'une semaine à l'avance. Les branches d'arbres doivent être coupées et attachées en paquets légers. Notez qu'aucun pneu ne sera ramassé lors de la cueillette.

### Cueillette des sacs de feuilles mortes à l'automne

Dans le but de réduire la quantité de déchets enfouis, la municipalité effectue, sur tout son territoire, une cueillette de feuilles mortes le jeudi 3 novembre 2022. Les feuilles devront être mises dans des sacs biodégradables et déposées en bordure du chemin. Merci de votre collaboration!

### Permis

Un permis est obligatoire pour :

- Construction, rénovation et démolition
- Installation septique
- Installation de roulotte
- Installation de ponceau
- Brûlage (avril à octobre)
- Travaux dans la bande riveraine (nivelage, enrochement, quais, etc.)
- Ouvrage de captage des eaux souterraines (puits)
- Abattage d'arbres (superficie de 4 hectares et plus)
- Installation de piscine
- Installation de système d'alarme

Pour l'émission de ces permis, contactez, M. Daniel Fournier au 418 449-5329, poste 204, afin de fixer un rendez-vous. Il est préférable de faire votre demande une semaine à l'avance.

### Boîte à courrier

Nous disposons d'une boîte de courrier où vous pouvez déposer vos lettres destinées à la Municipalité en dehors des heures de bureau. Elle est située près de la porte d'entrée du bureau municipal et elle est grise.

### Quelques organismes

Association	Responsable	Adresse	Téléphone	Courriel
Association des riverains du Lac	M. Léopold Brière, président	C.P. 5015, Disraeli	514 229-5679	presidence.arla@lacaylmer.org
Association du Lac-de-l'Est (ASBLE)	David Poirier			presidentasble1442@gmail.com
Association touristique du Lac Aylmer	M. Charles Audet, président		418 281-1441	caudet@gmail.com
Centre d'entraide région de Disraeli (CERD)	Mme Isabelle Roberge	888, rue Saint-Antoine, Disraeli	418 449-5155	cerd@cerd.ca
CLSC – Centre de services Disraeli		245, av. Montcalm, Disraeli	418 449-3513	
Club des amis du 3 <sup>e</sup> âge	Mme Denise Proteau	979, rue St-Joseph Est, Disraeli	418 449-2627	denisep46@icloud.com
Comité culturel	M. Luc Toupin	310, rue Laurier, Disraeli	418 449-2771, p. 2231	comitecultureldisraeli@hotmail.com
Comité d'entraide bénévole de Disraeli	Mme Monique Poulin	6969, chemin des Pins, Disraeli	418 449-1488	poulinm@sogetel.net
Comptoir familial	Mme Nancy Perkins Rousseau	801-B, av. Champlain, Disraeli	581 209-4110	comptoirfamilialdir.st@gmail.com
Journal Le Cantonnier	Mme Danielle Noël	888, rue Saint-Antoine, Disraeli	418 449-1888	lecantonnier@lino.com
Maison des jeunes du Lac Aylmer	Mme Kim Côté	206, rue St-Joseph Est, Disraeli	418 333-3631	kcote@sogetel.com
Société historique de Disraeli	M. Guy Toupin	888, rue Saint-Antoine	418 449-5155	shgdi@cerd.ca
Transport adapté – Région de Thetford	M. Michel Verreault	37, rue Notre-Dame O., Thetford	418 338-6599	transport.adapte@outlook.com
Chambre de commerce de Disraeli	M. Jean Boislard, président	1014, av. Champlain, Disraeli	581 678-1053	informations.ccd@gmail.com



# JANVIER 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						<b>1</b>
						Jour de l'An 
<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
	Bureau municipal fermé	Bureau municipal fermé	Réouverture du bureau			
<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
		Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h 				
<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
Semaine pour un Québec sans tabac					Journée internationale des câlins 	
<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>
						
<b>30</b>	<b>31</b>	<b>Notes</b> _____ _____ _____			<b>Légende</b>  Nouvelle lune  Premier quartier  Dernier quart  Pleine lune	
Semaine de prévention du suicide					 Cueillette des poubelles  Cueillette du recyclage	



# FÉVRIER 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mois sans alcool 		1 	2 Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h	3	4 Journée mondiale contre le cancer	5
6	7	8 	9 	10	11	12
13 Semaine de la persévérance scolaire	14 Saint-Valentin 	15	16 	17 	18	19
20 Les comptes de taxes de 2022 seront postés ce mois-ci. Surveillez votre courrier!	21	22 	23 	24 	25	26
27	28 Journée mondiale sans Facebook					

**Notes**

---



---



---

**Légende**

-  Nouvelle lune
-  Premier quartier
-  Dernier quart
-  Pleine lune
-  Cueillette des poubelles
-  Cueillette du recyclage
-  Cueillette du compost



# MARS 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mois de la nutrition		1	2 Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h ○	3	4	5
6 Semaine de relâche	7	8 Journée internationale des droits de la femme	9	10 ☾	11	12
13 On avance l'heure! 🕒	14 1 <sup>er</sup> versement des taxes 💰	15 Journée internationale des droits des consommateurs 🗑️	16	17 Fête de la Saint-Patrick 🍀	18 ● Journée mondiale du recyclage	19
20 Semaine québécoise de la déficience intellectuelle Journée de la francophonie 🍃	21 Journée des forêts 🌲	22	23 🗑️	24	25 ☾	26
27	28	29	30	31		

**Notes**

---



---



---

**Légende**

- Nouvelle lune
- ☾ Premier quartier
- ☾ Dernier quart
- Pleine lune
- 🗑️ Cueillette des poubelles
- 🗑️ Cueillette du recyclage
- 🍃 Équinoxe de printemps



# AVRIL 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
					○ Poisson d'avril →	
3	4	5	6	7	8	9
			Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h 			☾
10	11	12	13	14	15	16
				Bureau municipal fermé pour le Vendredi saint	Vendredi saint	●
17	18	19	20	21	22	23
Pâques	Bureau municipal fermé pour le lundi de Pâques				Jour de la Terre	☾
24	25	26	27	28	29	30
Semaine de l'action bénévole				Journée nationale de la santé et de la sécurité au travail		○

**Notes**

---



---



---

### Légende

- Nouvelle lune
- ☾ Premier quartier
- ☾ Dernier quart
- Pleine lune
- Cueillette des poubelles
- Cueillette du recyclage
- Cueillette du compost



# MAI 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Journée mondiale du rire	2 Semaine de la santé mentale (2 au 8 mai)	3 	4 Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h 	5	6	7
8 Fête des Mères	9 Semaine québécoise des familles (9 au 15 mai)	10	11 	12	13	14 Polyvalente de Disraeli Retrouvailles 50 <sup>e</sup> anniversaire, promotions 1980-1990 de 14 h à 23 h
15 Date limite pour retirer vos garages de toile	16	17 	18 	19	20	21
22	23 Journée nationale des patriotes (Bureau municipal fermé)	24	25 Journée internationale des enfants disparus 	26	27	28
29	30 	31 Journée mondiale sans tabac 				

**Notes**

---



---



---

**Légende**

- Nouvelle lune
- Premier quartier
- Dernier quart
- Pleine lune
- Cueillette des poubelles
- Cueillette du recyclage
- Cueillette du compost



# JUIN 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h  	2 <b>Cueillette des objets lourds</b> Seule cueillette de l'année Aucun pneu ne sera ramassé	3	4
5 Journée mondiale de l'environnement 	6	7 	8 	9	10	11
12	13 2 <sup>e</sup> versement des taxes 	14  	15  	16	17	18
19 Fête des Pères 	20 	21 	22 	23 Bureau municipal fermé pour la Saint-Jean-Baptiste	24 Saint-Jean-Baptiste  	25 Journée contre l'abandon des animaux de compagnie
26	27	28  	29  	30 Bureau municipal fermé pour la fête du Canada		

**Notes**

---



---



---

## Légende

-  Nouvelle lune
-  Premier quartier
-  Dernier quart
-  Pleine lune
-  Cueillette des poubelles
-  Cueillette du recyclage
-  Cueillette du compost
-  Solstice d'été



# JUILLET 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 Fête du Canada 🇨🇦	2
3 Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire vos changements d'adresse!	4	5	6 Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h ☾ 🗑️	7	8	9
Journée mondiale sans sacs de plastique						
10	11	12 🗑️	13 ● 🗑️ 🗑️	14 Fête nationale française 🇫🇷	15	16
17	18	19	20 ☾ 🗑️	21	22	23
24 Vacances de la construction	25	26 🗑️	27 🗑️ 🗑️	28 ○	29	30 Journée internationale de l'amitié

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 25 juillet au 5 août 2022 pour les vacances estivales

31  
Vacances de la construction

**Notes**

---



---



---

- Légende**
- Nouvelle lune
  - ☾ Premier quartier
  - ☾ Dernier quart
  - Pleine lune
  - 🗑️ Cueillette des poubelles
  - 🗑️ Cueillette du recyclage
  - 🗑️ Cueillette du compost



# Août 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
	1	2	3	4	5	6	
Vacances de la construction							
Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 25 juillet au 5 août 2022 pour les vacances estivales							
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
	Fête nationale de l'Acadie		Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h		Journée mondiale de la photographie		
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				
<b>Notes</b>	_____					<b>Légende</b> Nouvelle lune Premier quartier Dernier quart Pleine lune Cueillette des poubelles Cueillette du recyclage Cueillette du compost	
	_____						
	_____						



# SEPTEMBRE 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 Fête du travail (Bureau municipal fermé)	6 	7 Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h 	8 Journée internationale de l'alphabétisation	9	10 Journée mondiale de la prévention du suicide 
11	12 3 <sup>e</sup> versement des taxes	13	14 	15 Début de la période pour l'installation des garages de toile 	16	17
18	19	20 	21 	22 	23	24
25	26	27	28 	29 Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillage de nourriture 	30	Journées de la culture



**Notes**

---



---



---

### Légende

- Nouvelle lune
- Premier quartier
- Dernier quart
- Pleine lune
- Cueillette des poubelles
- Cueillette du recyclage
- Cueillette du compost
- Équinoxe d'automne



# OCTOBRE 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	<p>Mois du cancer du sein</p> <p>Une cueillette de sacs de feuilles mortes aura lieu le 3 novembre. Utilisez des sacs biodégradables.</p>					<p>1</p> <p>Journées de la culture</p>
<p>2</p> <p>Journées de la culture</p>	<p>3</p>	<p>4</p> <p></p>	<p>5</p> <p>Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h</p> <p></p>	<p>6</p>	<p>7</p> <p>Journée mondiale du sourire</p>	<p>8</p>
<p>9</p>	<p>10</p> <p>Action de Grâce </p> <p>(Bureau municipal fermé)</p>	<p>11</p>	<p>12</p>	<p>13</p>	<p>14</p>	<p>15</p> <p><b>Polyvalente de Disraeli</b> Retrouvailles 50<sup>e</sup> anniversaire, promotions 1991-2019 de 14 h à 23 h</p>
<p>16</p>	<p>17</p> <p>Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté</p> <p></p>	<p>18</p> <p></p>	<p>19</p> <p></p>	<p>20</p>	<p>21</p>	<p>22</p>
<p>23</p>	<p>24</p>	<p>25</p>	<p>26</p>	<p>27</p>	<p>28</p>	<p>29</p>
<p>30</p>	<p>31</p> <p>Halloween </p>	<p><b>Notes</b></p> <hr/> <hr/> <hr/>				<p><b>Légende</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Nouvelle lune</li> <li> Premier quartier</li> <li> Dernier quart</li> <li> Pleine lune</li> <li> Cueillette des poubelles</li> <li> Cueillette du recyclage</li> <li> Cueillette du compost</li> </ul>



# NOVEMBRE 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Novembre		1 Toussaint	2 Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h	3 Cueillette de feuilles mortes (Utilisez des sacs biodégradables)	4	5
6 Journée mondiale sans papier On recule l'heure!	7	8	9	10	11 Jour du Souvenir	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**Notes**

---



---



---

### Légende

-  Nouvelle lune
-  Premier quartier
-  Dernier quart
-  Pleine lune
-  Cueillette des poubelles
-  Cueillette du recyclage
-  Cueillette du compost



# DÉCEMBRE 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 Journée internationale des bénévoles	6	7 Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Le bureau sera fermé du 22 décembre 2022 au 5 janvier 2023

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2022 au 5 janvier 2023 pour le temps des Fêtes

**Notes**

---



---



---

**Légende**

- Nouvelle lune
- Premier quartier
- Dernier quart
- Pleine lune
- Cueillette des poubelles
- Cueillette du recyclage
- Cueillette du compost
- Solstice d'hiver

## Recensement des chiens – Avis aux résident(e)s

Suite à l'adoption par le gouvernement provincial de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*, le propriétaire ou gardien d'un chien est dans l'obligation d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité et de payer les frais reliés à cet enregistrement. Cette loi prévoit des amendes variant de 250 \$ à 1 500 \$ à toute personne qui omet d'enregistrer son animal.

Donc, le conseil municipal a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux (SPA) de Thetford Mines afin de s'acquitter d'une partie des obligations prévues au règlement d'application de la loi provinciale. La SPA de Thetford Mines est autorisée à faire un recensement des chiens de la municipalité, afin de tenir un registre, ainsi qu'à vendre annuellement au coût de 25 \$ par chien, des médailles numérotées, et à procéder à leur renouvellement chaque année. Cette médaille doit être portée en tout temps par tous les chiens de plus de 3 mois.

Malgré le début du recensement, la Municipalité vous demande de contacter le plus rapidement possible la SPA de Thetford Mines afin de procéder à l'enregistrement de votre ou vos chiens, si ce n'est pas déjà fait. L'adresse de la SPA de Thetford Mines est 768, rue Caouette Ouest, C. P. 941, Thetford Mines (Québec) G6G 7N1. Pour toute information, vous pouvez contacter la SPA au 418 332-2772 ou à spa-tm@hotmail.com.

N'oubliez pas que tout propriétaire ou gardien d'un chien a l'obligation d'enregistrer son ou ses chiens. Nous comptons sur votre collaboration!

## Plan d'assainissement des fosses septiques et des fosses de rétention

À chaque fois que vous faites vidanger votre fosse septique ou votre fosse de rétention, vous avez l'obligation de transmettre une copie de la facture de votre vidange à la Municipalité, soit par courriel, par la poste, par télécopieur ou en vous présentant à nos bureaux.

- Une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans.
- Une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans.
- Toute fosse de rétention doit être vidangée de sorte à éviter le débordement des eaux de cabinet d'aisance qui y sont déposées.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette réglementation, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal, M. Daniel Fournier, au 418 449-5329, poste 204.

## Utilisation des bacs bruns (Obligatoires pour tous)

Dans un souci écologique, la Municipalité a rendu obligatoire en 2019 l'achat du bac brun pour la disposition des matières organiques. Si vous ne possédez pas de bacs bruns, vous devez vous en procurer un. La Municipalité en a encore quelques-uns en inventaire (360 L). Contactez-nous au 418 449-5329, poste 203.

Il est important, afin de réduire les coûts de la disposition des matières résiduelles, d'utiliser au maximum votre bac brun. L'utilisation du petit bac de cuisine en favorise l'optimisation. À cet effet, la Municipalité a augmenté le nombre de cueillettes, soit 27 cueillettes pendant l'année (surveillez le calendrier des collectes).

Afin de développer cette habitude chez les citoyens, la Municipalité a réduit la fréquence des cueillettes du bac vert à 1 cueillette aux 3 semaines durant la période hivernale.

### Les matières acceptées dans le bac brun sont :

- Restes de table
- Cheveux, ongles, poils et plumes
- Mauvaises herbes, petites branches, copeaux de bois et gazon
- Papiers et cartons souillés (non cirés)
- Filtres et marc de café, sachets de thé et tisane
- Mouchoirs et essuie-tout
- Petits ossements, viandes, volailles, poissons et fruits de mer
- Coquilles d'œuf
- Matières grasses et gras de cuisson
- Déjections et litières d'animaux domestiques

### Vous faites déjà votre compost chez vous... Pourquoi utiliser le bac brun?

Le bac brun est un complément à votre composteur maison. La viande, le poisson, les produits laitiers, les papiers et les cartons souillés (ex. : boîtes de pizza) ainsi que le gazon vont idéalement dans le bac brun et non dans votre composteur domestique. En suivant ce conseil, votre compost fait maison sera de meilleure qualité.

## Règlement concernant les alarmes applicable par la SQ

Avant d'installer (ou lorsque vous possédez) un système d'alarme, vous devez obtenir un permis de la municipalité. Le permis est gratuit. La demande peut être faite par téléphone. Cela permet de maintenir un registre et d'être en mesure de vous contacter si votre système se déclenche. Merci de communiquer avec nous au 418 449-5329.



# Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

## PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak<sup>MD</sup>)



## PLASTIQUE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage



## VERRE

- bouteilles et pots, peu importe la couleur



## MÉTAL

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles



# MATIÈRES COMPOSTABLES



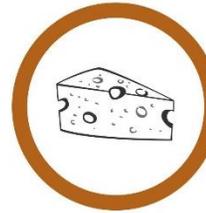
Restes alimentaires



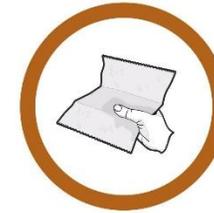
Viandes et poissons avec des os



Fruits et légumes



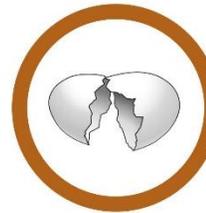
Produits laitiers



Essuie-mains et mouchoirs



Papiers et cartons souillés



Coquilles d'œufs, coques de noix et écales d'arachides



Marc de café, filtres et sachets de thé

## MATIÈRES À ÉVITER :

- ✗ Sacs en plastique
- ✗ Cendres
- ✗ Textiles



**PAS DE LIQUIDE NI DE MATIÈRE RECYCLABLE**



gesterra.ca

RÉCUPÉRER PLUS ET MIEUX

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

RECYC-QUÉBEC Québec

en partenariat avec le COMITÉ CONJOINT SUR LES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

## Protégeons notre environnement

*Évitons d'encombrer les sites d'enfouissement de déchets qui peuvent être récupérés*

### Écocentre de la Ville de Disraeli

La Municipalité de la Paroisse de Disraeli a conclu, pour 2022, une entente avec la Ville de Disraeli afin que ses contribuables puissent utiliser l'Écocentre de la Ville de Disraeli pour disposer de certains produits, matières et matériaux.

À compter du mois de mai 2022, l'Écocentre pourra vous accueillir, à certaines conditions.

À chacune des visites de nos citoyens et/ou propriétaires de résidences permanentes ou saisonnières à l'Écocentre, la Ville de Disraeli facturera à la Municipalité de la Paroisse de Disraeli une somme de 49 \$, et ce, peu importe la grosseur du voyage ou la quantité de matériaux que vous y déposerez. La grosseur maximale d'un voyage est de 3 m<sup>3</sup>.

Les citoyens ainsi que tous les propriétaires de résidences permanentes ou saisonnières de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli :

- auront droit à **1 accès gratuit** à l'Écocentre de la Ville de Disraeli pour l'année 2022. Pour toutes visites subséquentes, ils devront déboursier la totalité des frais encourus, soit 49 \$ par visite;
- devront, **préalablement** à leurs visites à l'Écocentre, se procurer au bureau de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, un **coupon prénuméroté** qu'ils devront obligatoirement présenter au préposé à leur arrivée à l'Écocentre;
- devront également présenter à leur arrivée à l'Écocentre une **preuve de résidence ou de propriété** (permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité, etc.);
- devront respecter la **liste des matières acceptées** à l'Écocentre, détaillée à la **page suivante**;
- devront **trier et déposer eux-mêmes** les matières sur place;
- devront **respecter les jours et les heures d'ouverture** de l'Écocentre établis par la Ville de Disraeli.

L'Écocentre est situé au **60, rue Industrielle, dans la Ville de Disraeli** (derrière l'entreprise Nutech, dans le parc industriel de Disraeli en direction de Beaulac-Garthby). Un dépliant contenant toutes les informations sur le sujet sera produit et vous sera transmis ultérieurement. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 449-5329.

Prenez note que les **commerces et les industries, de même que les entrepreneurs en construction ne pourront pas utiliser** les services de l'Écocentre.

### Récupération des résidus domestique dangereux (RDD)

#### Peinture

La quincaillerie Vivaco (BMR) vous offre la possibilité de vous départir de vos contenants de peinture et teintures domestiques (latex ou alkyde).

Rendez-vous chez Vivaco et apportez vos vieux contenants de peinture ou teinture à un commis (à l'entrepôt située à l'arrière du magasin).

Notez que les peintures industrielles sont exclues de ce programme.

#### Huiles usées et antigel

Vous ne savez pas où disposer de vos huiles usées et antigel?

Apportez-les au Garage Yvan Doyon & Fils, situé au 479, avenue Champlain à Disraeli, sur les heures d'ouverture.

#### Récupération des piles usées (rechargeables ou non)

Ne jetez pas vos piles sèches dans le bac vert.

Au bureau municipal, nous disposons d'un contenant dans lequel vous pourrez en disposer. Ce bac se trouve dans notre hall d'entrée. La quincaillerie Vivaco offre également ce service.

Apportez-les au bureau sur les heures d'ouverture.

### Récupération des vieux pneus

Au Québec, un droit environnemental de 3 \$ est perçu auprès des consommateurs québécois à l'achat de chaque pneu neuf. Grâce à cette contribution, la récupération des pneus usagés est accessible aux citoyens sans frais après l'utilisation de leurs pneus.

Le programme vise les pneus provenant du Québec dont le diamètre est égal ou inférieur à 62,23 cm et ayant moins de 123,19 cm de diamètre au total.

Vous pouvez donc disposer de vos vieux pneus chez les détaillants de pneus, et ce, sans aucun frais supplémentaire, ceux-ci ayant été payés lors de l'achat.

Notez qu'aucun pneu ne sera ramassé par la Municipalité lors de la cueillette des objets lourds le jeudi 2 juin 2022.

# Matières acceptées

## Appareils électroniques

(Pour obtenir la liste détaillée : [recyclerMESelectroniques.ca/qc](http://recyclerMESelectroniques.ca/qc))

- Ordinateurs portables et de bureau
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Dispositifs d'affichage
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels
- Systèmes audio/vidéo non portables
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules
- Ensembles de cinéma maison

## Encombrants

- Chauffe-eau
- Fours à micro-ondes
- Électroménagers
- Matelas et sommiers
- Pneus entiers et **déjantés**
- Vélos
- Petits appareils à moteur
- Souffleuse, tondeuse, taille-haies, taille-bordures, scie mécanique



**Noter que les pneus de véhicules lourds et agricoles ne sont pas acceptés.**

## Métaux ferreux et non-ferreux

- Fer
- Laveuses, sécheuses
- Lave-vaisselle
- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Poêles
- Barbecues
- Tôle



## Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

- Armoires et comptoirs
- Bains, douches et lavabos
- Cuvettes de toilette
- Lattes de bois, bois traité, naturel ou peint
- Plomberie
- Portes, fenêtres et vitres
- Quincaillerie, gypse, plâtre, laine minérale, isolants, composites de matériaux divers
- Tuiles de céramique

**Noter que le bardeau d'asphalte n'est pas accepté.**

## Matériaux granulaires

- Brique
- Béton
- Asphalte
- Gravats
- Roche (maximum 30 cm de diamètre)
- Sable
- Granulat
- Pierre concassée
- Roc et terre non contaminée



## Plastiques souples et rigides

- Auvents
- Bâches
- Boyaux d'arrosage
- Mobiliers de patio
- Récipients
- Revêtements de maison
- Sac vide d'engrais, de terre, de granules, de bois, etc.
- Toiles de piscine
- Tuyaux en PVC



# Matières refusées

## Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

- Bardeau d'asphalte

## Résidus domestiques dangereux (RDD)

- Piles et batteries \*\*
- Diluant
- Cire
- Antigel
- Colle
- Aérosols
- Combustible à fondue

## Peinture \*\*

- Peinture domestique
- Vernis d'usage domestique
- Peinture en aérosol

## Huiles usées et huiles végétales \*

- Huiles
- Contenants
- Aérosol

## Propane et butane

- Bonbonnes de propane
- Brûleurs de camping
- Aérosols
- Extincteurs



## Résidus verts \*\*\*

- Arbustes et plantes
- Résidus de jardinage
- Branches
- Rognures de gazon
- Feuilles
- Souches
- Morceaux de tourbe
- Tronc d'arbre

## Ampoules recyclables \*

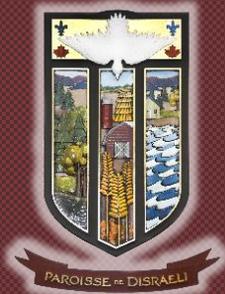
- Type fluocompact (torsadé)
- Tube fluorescent



\* Ces matériaux sont acceptés au garage municipal situé au 295, rue Saint Louis, Ville de Disraeli.

\*\* Ces matériaux sont acceptés chez Vivaco Groupe corporatif (BMR) située au 1305, avenue Champlain.

\*\*\* Seuls les citoyens de la Ville de Disraeli sont invités à disposer de leurs résidus verts au site de compost situé sur le chemin de la Croix.



# Municipalité de la Paroisse de Disraeli

## Calendrier des cueillettes 2022

2022

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26
23/30	24/30	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31		
AVRIL							MAI							JUN						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30		
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2		1	2	3	4	5	6					1	2	3
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24/31	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1			1	2	3	4	5					1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
23/30	24/31	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31

	Cueillette des ordures		Cueillette des objets lourds		Vacances estivales (du 25 juillet au 5 août 2022 inclusivement)
	Cueillette de la récupération		Cueillette des sacs de feuilles mortes		Vacances hivernales (bureau fermé du 22 décembre 2022 au 5 janvier 2023 inclusivement)
	Cueillette des bacs bruns				Congés fériés (bureau MUNICIPAL fermé)